

KUG-LAAGA

**Salon International des Professionnels
de Santé et de l'Intégration des Soins**

Secrétariat Permanent

Comité Jury International

Téléphones : (+226) 54689797
(+226) 61379292(Telegram/WhatsApp)

Site web: www.sipsis.bf

Email: comite.jury@sipsis.bf



Burkina Faso
Unité-Progrès-Justice

*Ouagadougou, le
17/09/2024*

**Salon International des Professionnels
de Santé et de l'Intégration des Soins**

**« Prix de la Promotion de la Formation
en Sciences de la Santé »**

Appel à candidatures

1. Contexte et Dénomination du Prix

La première édition du Salon International des Professionnels de Santé et de l'Intégration des Soins (SIPSIS) se déroulera du 27 au 30 novembre 2024 à Ouagadougou. Il a pour but de contribuer à la souveraineté sanitaire et une synergie d'action des acteurs de l'écosystème de la santé (humaine, animale et environnementale) en Afrique. Le SIPSIS comprend plusieurs activités dont la nuit du professionnel de santé (NPS). La NPS est une soirée de diner gala au cours de laquelle les mérites des acteurs de l'écosystème de la santé (humaine, animale et environnementale) seront reconnus et honorés. A cet effet, diverses récompenses seront décernées.

Le secrétariat permanent du SIPSIS coordonne les activités visant à identifier et à promouvoir les prix/récompenses qui seront retenus. Le Comité Jury International (CJI) du SIPSIS est responsable de l'exécution des travaux entrant dans ce cadre.

C'est dans cette perspective que le Comité Jury International (CJI) du Salon International des Professionnels de Santé et de l'Intégration des Soins (SIPSIS) lance un appel à candidatures pour le "**Prix de la Promotion de la Formation en Sciences de la Santé**". Il vise à mettre en valeur les individus ou les institutions ayant eu un impact significatif sur l'amélioration et l'innovation dans la formation des professionnels de santé (humaine, animale et environnementale) en Afrique.

2. Objectifs

- **Encourager l'innovation dans la formation en sciences de la santé :** Récompenser les initiatives novatrices et les réalisations remarquables dans la formation des professionnels de santé.
- **Inspirer l'excellence académique :** Promouvoir les standards élevés de formation médicale et inspirer d'autres acteurs du domaine à s'engager dans l'amélioration continue de l'éducation en sciences de la santé.

3. Nombre de Lauréats

Le "Prix de la Promotion de la Formation en Sciences de la Santé " sera attribué à un seul lauréat à chaque édition du SIPSIS.

4. Critères d'Éligibilité des Lauréats

- **Avoir la nationalité d'un pays membre de l'Union Africaine,**
- **Contribution significative à la formation sciences de la santé :** Les candidats doivent avoir apporté des contributions marquantes à l'amélioration

de la formation des professionnels de santé, par exemple, par des méthodes pédagogiques innovantes ou des programmes de formation de qualité.

- **Impact durable** : Les réalisations doivent avoir eu un effet durable sur le développement professionnel des étudiants en sciences de la santé et sur la qualité de l'enseignement en sciences de la santé.
- **Innovation et créativité** : Les candidats doivent démontrer des approches novatrices et créatives dans le domaine de l'éducation en sciences de la santé, répondant aux besoins contemporains des professionnels de santé.
- **Leadership et engagement** : Les candidats doivent avoir fait preuve de leadership exceptionnel et d'un engagement fort envers l'amélioration de la formation en sciences de la santé.
- **Collaboration et partenariats** : Les candidats doivent avoir établi des collaborations fructueuses avec d'autres acteurs de l'éducation en sciences de la santé, comme les institutions académiques, les organismes de santé ou les organisations non gouvernementales, pour renforcer l'impact de leurs initiatives.

5. Critères d'Évaluation et Grille de Cotation

Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-dessous, avec une grille de cotation ajustée. Chaque critère sera noté sur une échelle de **0 à 20 points**, permettant d'atteindre un total maximum de **100 points**.

Critères	Description	Note Maximale
Qualité de l'innovation	Originalité des méthodes pédagogiques ou des programmes développés, capacité à répondre aux besoins actuels.	20 points
Portée de l'impact	Ampleur de l'effet des initiatives sur l'amélioration de la formation des professionnels de santé.	20 points
Durabilité des réalisations	Potentiel à long terme des contributions et leur capacité à influencer durablement l'éducation en sciences de la santé.	20 points
Engagement et leadership	Niveau de leadership dans la mise en œuvre des initiatives de formation et implication des candidats dans leurs projets.	20 points
Capacité de collaboration et partenariats	Qualité et étendue des collaborations avec d'autres acteurs, institutions ou organisations dans le domaine de la santé.	20 points

6. Dossier de Candidature

Le Dossier doit inclure :

- Une **copie légalisée d'un document d'identité** (carte d'identité ou passeport) du candidat pour les personnes physiques ou le **récépissé de création** (document équivalent) pour les personnes morales,
- Un **Engagement sur l'Honneur** dûment rempli et signé
- Un **Formulaire de Candidature** dûment rempli
- Un **Curriculum vitae** (03 pages au maximum) pour les personnes physiques et un **dossier de présentation /profile** (05 pages au maximum) pour les personnes morales (formulaire à télécharger et remplir).
- Une **lettre de recommandation** d'une autorité reconnue dans le domaine de la santé ou d'un partenaire stratégique.
- Une **description du projet ou l'initiative** (maximum 10 pages), expliquant :
 - ✓ Les innovations pédagogiques introduites.
 - ✓ L'impact sur la formation des professionnels de santé.
 - ✓ Les résultats obtenus et leur durabilité.
 - ✓ Les collaborations avec d'autres institutions ou acteurs.
- Tout autre **document pertinent** appuyant les réalisations du candidat.

7. Modalités de Soumission

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par mail à l'adresse suivante : comite.jury@sipsis.bf

L'objet du mail est « Candidature Prix de la Promotion de la Formation en Sciences de la Santé ».

La date limite de soumission est fixée au **30 Octobre 2024 à 23H59**.

8. Processus de Sélection

Les candidatures seront évaluées par un panel d'experts issus du CJI. Les candidats présélectionnés pourraient être invités à fournir un dossier complémentaire, après quoi le lauréat sera désigné. L'annonce officielle du lauréat se fera lors de la Nuit du Professionnel de Santé (NPS).

9. Récompenses

Le lauréat du "**Prix de la Promotion de la Formation en Sciences de la Santé**" recevra les récompenses suivantes :

- **Reconnaissance Publique :**
 - ✓ **Trophée Symbolique :** Un trophée distinctif sera remis au lauréat en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle.
 - ✓ **Certificat d'Excellence :** Un certificat officiel attestant de l'excellence et de l'impact sera décerné.
 - ✓ **Visibilité Médias :** Une couverture médiatique extensive à travers divers canaux (presse écrite, télévision, radio, médias sociaux) pour promouvoir les projets et les réalisations du lauréat.
- **Dotation Financière :** Une dotation financière sera accordée au lauréat pour soutenir la poursuite, l'expansion ou la mise à l'échelle de son projet. Elle s'élève à un million (1 000 000) de francs CFA.
- **Accompagnement et Mentorat :** Accès à un programme de mentorat avec des experts de la santé pour fournir des conseils stratégiques et un soutien technique.
- **Accès à des Réseaux et Partenariats :** Opportunités de réseautage avec des investisseurs, des institutions de santé, des incubateurs et d'autres partenaires potentiels pour favoriser la collaboration ou le développement futur du projet.
- **Opportunités de Développement et de Formation :** Accès à des formations et des ateliers spécialisés pour renforcer les compétences techniques ou managériales des équipes projet.
- **Participation à des Conférences et Événements Internationaux :** Invitation à participer et à présenter le projet lors de conférences et d'événements internationaux pertinents dans le domaine de la santé.

10. Dispositions Générales

- Tout dossier incomplet sera exclu,
- Le CJI se réserve le droit de ne pas attribuer le prix si aucune candidature ne répond aux critères attendus.
- Les décisions du CJI sont définitives et sans appel.
- Les informations fournies dans le cadre de cette candidature seront traitées avec la plus stricte confidentialité.

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter le Secrétariat Permanent du SIPSIS à l'adresse suivante : contact@sipsis.bf

Le Président du Comité Jury International



Prof Charlemagne Marie RagnagNéwendé OUEDRAOGO

*Gynécologue obstétricien
Professeur titulaire des universités
Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur Française
Chevalier de l'Ordre du mérite de la Santé et de l'action sociale
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon
Ancien ministre de la santé du Burkina Faso
Président de la SOGOB*